

Niveau :	<b>DUT2</b>					<b>2ème année</b>
Domaine :	INFORMATIQUE					<b>DUT2</b>
Mention :						
Volume horaire étudiant :	161 h	334 h	221 h	h	h	<b>716 h (PEC)</b>
	171 h	316 h	229 h			<b>716 h (PEL)</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Sylvain RAMPACEK ☎ 03.80.39.64.51 <a href="mailto:iq-dir@iut-dijon.u-bourgogne.fr">iq-dir@iut-dijon.u-bourgogne.fr</a>	Térèse Gibassier  ☎ 03.80.39.64.50 <a href="mailto:iq-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr">iq-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	IUT DIJON

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

Former des informaticiens capables de participer à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs. Pour assumer ces responsabilités, les informaticiens doivent être compétents sur le plan technologique, connaître l'environnement socio-économique dans lequel ils auront à exercer leur profession, posséder une bonne culture générale et se montrer aptes à la communication. À cette fin, les enseignements sont :

- fondamentaux, pour acquérir des connaissances, des concepts de base et des méthodes de travail,
- appliqués, pour faciliter l'apprentissage de ces concepts et déployer des savoir-faire professionnels,
- évolutifs, pour intégrer les progrès technologiques et les exigences du monde professionnel,
- ouverts, pour développer les facultés de communication indispensables aux informaticiens dans l'exercice de leur métier.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Les DUT informatique sont recrutés par de grandes entreprises ou administrations, par des sociétés de services et d'ingénierie en informatique (SSII) ou par des PME-PMI. Les travaux qui leur sont confiés sont très variés : Réalisation

et mise au point de programmes, Maintenance de logiciels, Assistance aux utilisateurs, Exploitation d'un centre informatique, Gestion de réseaux informatiques, Administration de Bases de Données, Activités technico-commerciales, Formation... Les DUT informatique sont très recherchés par les entreprises car la formation reçue leur permet de s'adapter à toutes les situations et d'évoluer sans problèmes lors de chaque mutation technologique.

La poursuite des études, en licence professionnelle, 3<sup>e</sup> année de licence générale ou école d'ingénieurs est accessible à une grande partie de la promotion.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- Analyser les besoins du client, de l'utilisateur et constituer le cahier des charges fonctionnel (spécifications, délais, coûts, *etc.*)
- Analyser les problèmes techniques, fonctionnels et proposer des correctifs, des mises en conformité techniques, *etc.*
- Élaborer et rédiger des spécifications techniques de l'application informatique
- Contribuer à l'évaluation des charges, des risques et des moyens (budgets temps, personnels, coûts, *etc.*) et planifier la réalisation d'une commande, d'un projet informatique
- Contribuer à la sélection des fournisseurs/prestataires
- Contribuer à la négociation des conditions du contrat et contrôler la réalisation de l'intervention, des produits, *etc.*
- Concevoir et réaliser une maquette de présentation
- Déterminer des choix d'architecture logicielle et d'infrastructure et sélectionner les technologies : matériels, logiciels, configurations
- Réaliser une documentation technique
- Concevoir une application en lien avec une base de données
- Contribuer à la sélection des composants informatiques (progiciels, bases de données, développements spécifiques, *etc.*)
- Développer une application en lien avec une base de données
- Implémenter la solution avec les langages et technologies retenus
- Intégrer des composants informatiques (progiciels, bases de données, développements spécifiques, *etc.*)
- Adapter et paramétrer des Progiciels de Gestion Intégrés (PGI / ERP *Enterprise Resource Planning*)
- Contribuer à la supervision et à la coordination des réalisations, études ou développements informatiques (collaborateurs, sous-traitants)
- Concevoir des tests
- Définir et réaliser des phases et procédures de tests techniques et fonctionnels de programmes et applications informatiques
- Accompagner pendant la validation

- Mettre en production de solutions logicielles dans un environnement d'exploitation (serveurs, postes de travail, systèmes d'exploitation)
- Réaliser la documentation de production du logiciel
- Participer à la formation des utilisateurs
- Maintenir une application
- Participer au support technique
- Mettre en place des outils de compte-rendu (*reporting*)
- Veiller à une bonne utilisation des bases de connaissances
- Aider à l'identification et à l'analyse des incidents ou dysfonctionnements décrits par des utilisateurs
- Définir des procédures pour mettre en place le processus d'assistance
- Optimiser les procédures d'assistance
- Manager et animer un groupe de support technique
- Coordonner les projets d'assistance
- Collecter des informations permettant de faire évoluer l'environnement technologique ou les fonctionnalités logicielles
- Analyser la qualité de services rendus aux utilisateurs
- Contribuer à la conduite du changement
- Administrer un système (à temps partagé ou transactionnel, embarqué, messagerie, multiprocesseurs, réseau, site Web, SGBD (système de gestion de bases de données), SIAD (système d'information d'aide à la décision))
- Réaliser des interventions de télémaintenance d'équipements d'utilisateurs
- Mettre en place les procédures techniques d'exploitation, d'utilisation et de sécurité des équipements informatiques
- Mettre en œuvre des outils d'aide à la surveillance, à la sécurité et à l'exploitation des équipements informatiques
- Attribuer et mettre à disposition des ressources logiques et matérielles de réseaux (allocation, réallocation)
- Définir et suivre des droits d'accès en fonction des caractéristiques des utilisateurs ou des services
- Analyser et étalonner des performances du système d'information et préconiser des mesures d'amélioration de la qualité et de la sécurité
- Identifier, diagnostiquer les dysfonctionnements, incidents, non-conformités et mettre en œuvre les mesures correctives
- Conseiller et assister des équipes de développement, de production informatique ou utilisateurs dans le choix et la mise en œuvre de solutions techniques
- Contribuer au suivi et à l'actualisation de la configuration et de l'architecture des systèmes d'informations
- Contribuer à la sélection et l'installation des équipements informatiques (logiciel, matériel, *etc.*)

- Ordonnancer le déroulement des travaux et mettre en œuvre des traitements
  - Installer et intégrer du matériel (station, équipement réseau, périphériques, *etc.*) dans l'environnement de production et configurer des ressources logiques et physiques
  - Contrôler et analyser le déroulement des travaux et du fonctionnement des systèmes, des réseaux, des outils et périphériques
  - Gérer la sécurité
  - Superviser et vérifier l'état des ressources informatiques, réaliser des sauvegardes et des archivages de données
  - Identifier, diagnostiquer la nature et l'origine des incidents et mettre en œuvre les mesures correctives
  - Déclencher ou planifier des interventions de maintenance et contrôler la conformité des interventions d'exploitation/production des ressources informatiques
- Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :  
*Toutes (dernière année de la formation)*

---

### Modalités d'accès à l'année de formation :

- La validation des semestres 1 et 2 autorise l'étudiant à accéder au semestre 3.
- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme
  - en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
  - en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

---

### Organisation et descriptif des études :

- Schéma général des parcours possibles :  
*Deux parcours : PEC (poursuites d'études courtes ou insertion immédiate) et PEL (poursuites d'études longues). Les parcours sont différenciés durant le semestre 4 uniquement. Le choix de l'étudiant a lieu pendant le semestre 3 et est validé par le jury du S3.*
- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

**SEMESTRE 3**

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE 31	M3101 – Systèmes d'exploitation	15	16	14	45		CC	n/a		2.5
	M3102 – Réseaux	8	10	12	30					1.5
	M3103 – algo avancée	8	10	12	30					1.5
	M3104 – prog web	12	14	14	40					2.5
	M3105 – prog objet	12	14	14	40					2.5
	M3106 – bases de données	8	10	10	28					1.5
<b>TOTAL UE</b>		<b>63</b>	<b>74</b>	<b>76</b>	<b>213</b>	<b>12</b>				<b>12</b>

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE 32	M3201 – Probas/stats	15	20	8	43		CC	n/a		2.5
	M3202 – Modélisations maths	2	0	20	22					1.5
	M3203 – Droit des TIC	10	10	6	26					1.5
	M3204 – Gestion des SI	13	26	0	39					2.5
	M3205 – Exp/com	0	16	12	28					1.5
	M3206 – Anglais	0	20	18	38					2.5
<b>TOTAL UE</b>		<b>40</b>	<b>92</b>	<b>64</b>	<b>196</b>	<b>12</b>				<b>12</b>

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE33	M3301 – Méthodes	14	28	8	50		CC	n/a		3
	M3302 – Projets	0	0	0	0					2
	M3303 – PPP	0	6	7	13					1
<b>TOTAL UE</b>		<b>14</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>63</b>	<b>6</b>				<b>6</b>

<b>TOTAL S3</b>	<b>117</b>	<b>200</b>	<b>155</b>	<b>472</b>	<b>30</b>					<b>30</b>
-----------------	------------	------------	------------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

**SEMESTRE 4 : parcours PEC**

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE41	M4101C – admin système/réseau	8	12	8	28		CC	n/a		1.5
	M4102C – prog réseau	8	12	8	28		CC		1.5	
	M4103C – prog web	4	12	8	24		CC		1.5	
	M4104C – prog mobile	8	12	8	28		CC		1.5	
	M4105C – compléments	8	12	8	28		CC		1.5	
	M4106 – projet tutoré	0	0	0	0		CC		2.5	
<b>TOTAL UE</b>		<b>36</b>	<b>60</b>	<b>40</b>	<b>136</b>	<b>10</b>				<b>10</b>

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE42	M4201C – création d'entreprise	0	30	0	30		CC	n/a		2
	M4202C – Recherche opérationnelle	8	12	8	28		CC		2	
	M4203 – Expression/Communication	0	16	8	24		CC		2	
	M4204 – Anglais	0	16	10	26		CC		2	
<b>TOTAL UE</b>		<b>8</b>	<b>74</b>	<b>26</b>	<b>108</b>	<b>8</b>				<b>8</b>

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE43	M4301 – Stage	0	0	0	0	12	CC	n/a		12
<b>TOTAL UE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>				<b>12</b>

<b>TOTAL S4 (PEC)</b>	<b>44</b>	<b>134</b>	<b>66</b>	<b>244</b>	<b>30</b>					<b>30</b>
-----------------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

**SEMESTRE 4 : parcours PEL**

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE41	OS01 – web sémantique	8	12	8	28		CC	n/a		1.5
	OS02 – image & vidéo	8	12	8	28		CC		1.5	
	AT02 – prog web	6	12	8	26		CC		1.5	
	AT01 – Systèmes embarqués	8	12	8	28		CC		1.5	
	OS03 – Cryptage/Compression	8	12	8	28		CC		1.5	
M4106 – projet tutoré	0	0	0	0		CC	2.5			
<b>TOTAL UE</b>		<b>38</b>	<b>60</b>	<b>40</b>	<b>138</b>	<b>10</b>				<b>10</b>

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE42	OS05 – Maths pour l'ingénieur	8	12	8	28		CC	n/a		2
	OS06 – Recherche opérationnelle	8	12	8	28		CC		2	
	M4203 – Expression/Communication	0	16	8	24		CC		2	
	M4204 – Anglais	0	16	10	26		CC		2	
<b>TOTAL UE</b>		<b>16</b>	<b>56</b>	<b>34</b>	<b>106</b>	<b>8</b>				<b>8</b>

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type évaluation <sup>(1)</sup> (Session unique)	Coeff Contrôle Continu CM/TD	Coeff Contrôle Continu TP	Total coeff
UE43	M4301 – Stage	0	0	0	0	12	CC	n/a		12
<b>TOTAL UE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>				<b>12</b>

<b>TOTAL S4 (PEL)</b>	<b>54</b>	<b>116</b>	<b>74</b>	<b>244</b>	<b>30</b>					<b>30</b>
-----------------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 8 juillet 2016;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Sessions d'examen**

*Pas d'examen (CC uniquement)*

● **Règles de validation et de capitalisation :**

*Extrait de l'Arrêté du 3 août 2005*

**CAPITALISATION :**

**Art. 19.** – Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Dans le cas de redoublement d'un semestre, si un étudiant ayant acquis une unité d'enseignement souhaite, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation, suivre les enseignements de cette unité d'enseignement et se représenter au contrôle des connaissances correspondant, la compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

**VALIDATION :**

**Art. 20.** – La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- a) Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- b) La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée, sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury. La validation de tout semestre donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits européens correspondants.

**Précisions :**

**Art. 16.** – L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation.

Activités sportives

Un étudiant en DUT ayant des activités sportives dans le cadre du SUAPS peut bénéficier d'une bonification dans la limite de 5 %. Cette bonification est intégrée dans le calcul de la moyenne. Tout étudiant - y compris les sportifs de haut niveau - désirent bénéficier du "bonus sport" doit prendre contact avec le SUAPS, seul organisme habilité à conférer et apprécier une bonification.

Pour la prise en compte du bonus sport, la carte de présence aux activités devra être rendue impérativement :

- Semestre 1 : avant le 18 décembre,
- Semestre 2 : avant le 31 mai.